

Assistant(e) en santé et sécurité au travail

Objectif

Les capacités attestées :Il prend rendez-vous avec l'employeur. Lors d'une première rencontre, il l'informe sur les missions de santé au travail ainsi que sur les obligations et responsabilités de l'employeur. Il présente les prestations du service de santé au travail et recueille les besoins de l'entreprise. Il réalise un compte-rendu de visite à l'attention du médecin.A l'aide d'une fiche entreprise et sous la responsabilité du médecin, il observe des situations de travail et repère les risques professionnels. Il contribue à la sensibilisation des entreprises et à la transmission des fiches de sécurité. Il effectue une première évaluation des risques à partir des données ou documents internes à l'entreprise. Il peut être amené à réaliser des actions de métrologie établies selon un protocole. Son travail fait l'objet de compte-rendu validé par le médecin.Il contribue à la création et la diffusion d'outils de communication et de sensibilisation lors de la mise en oeuvre d'actions de prévention. Il assure la coordination logistique des différents intervenants aux projets de prévention et participe à des groupes de travail ou d'échanges.L'ASST participe à la préparation des supports de communication et à l'assistance administrative des membres de l'équipe pluridisciplinaire. Il aide à la prise de rendez-vous pour l'action en milieu de travail de l'équipe pluridisciplinaire et contribue aux actions de sensibilisation auprès des employeurs sur la prévention des risques professionnels. Il apporte une aide de premier niveau pour guider l'entreprise dans l'élaboration de son document unique d'évaluation des risques professionnels. Avec l'équipe pluridisciplinaire et sous la responsabilité du médecin, il contribue aux études de poste et de manutention manuelle et participe à des CHSCT. [Replier](#)

- [Dates & lieux \(0\)](#)
- [Contenus](#)
- [Organisation](#)
- [Carte](#)

Sessions en cours de programmation

Objectif Général

Certification

Validation de la formation

[Assistant\(e\) en santé et sécurité au travail](#)

Niveau de sortie : Niveau III : BTS, DUT

Assistant(e) en santé et sécurité au travail

Modalités pédagogiques

Rythme de formation :

-

En alternance

Modalité d'enseignement : formation entièrement présentielle

Durées et rythmes

La durée peut être individualisée en fonction des pré-requis du candidat

Admission

Niveau d'entrée :

niveau IV (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)

Recrutement :

Bac scientifique et technique./n

Organisme responsable

[CNAM Auvergne Rhône Alpes](#)

4 rue Ravier
69007 Lyon 7e

Mail : stephane.mahaud@lecnam.net

Site web : <https://www.cnam-auvergnerhonealpes.fr/>

Réf : 26_59958

Mise à jour : 27/01/2020
